

## Pétrole et Energies – Actualités de février à mars 2025

### Prix du pétrole

Après une année 2024 en légère baisse avec une moyenne de 80,52 \$, le prix du baril de Brent a démarré 2025 à 75 \$, pour atteindre 82 \$ le 15 janvier. Il a alors commencé une lente baisse pour se retrouver à 75 \$ le 1<sup>er</sup> avril. Les annonces de Donald Trump du 2 avril sur les droits de douanes l'ont fait plonger à 64 \$ le 7 avril, niveau qu'il avait le 16 août 2021.



### Nouvelles d' **ExxonMobil**

Esso France lance sa nouvelle campagne réseau du 6 janvier au 30 avril 2025, mettant en avant la qualité des carburants, notamment Esso Synergy™, qui prennent soin du moteur et contribuent à sa propreté.

**Prenez soin de votre moteur et il vous le rendra bien.**

Les carburants de qualité, comme Esso Synergy™, prennent soin de votre moteur et contribuent à sa propreté. Or un moteur propre consomme moins de carburant : vous pouvez ainsi faire plus de kilomètres avec votre plein.

Choisir un carburant qui vous permet d'en consommer moins, c'est aussi ça « La conduite. Autrement. »

© 2025 ExxonMobil. ESSO, le logo Esso sont des marques d'Exxon Mobil Corporation ou de l'une de ses filiales. L'énergie est notre avenir, économisons-la !

**Prenez soin de votre moteur et il vous le rendra bien.**

Les carburants de qualité, comme Esso Synergy™, prennent soin de votre moteur et contribuent à sa propreté. Or un moteur propre consomme moins de carburant : vous pouvez ainsi faire plus de kilomètres avec votre plein.

Choisir un carburant qui vous permet d'en consommer moins, c'est aussi ça « La conduite. Autrement. »

© 2025 ExxonMobil. ESSO, le logo Esso sont des marques d'Exxon Mobil Corporation ou de l'une de ses filiales. L'énergie est notre avenir, économisons-la !



Le 29 janvier, **ExxonMobil** a annoncé le lancement d'un projet novateur en collaboration avec Infineum, visant à produire du trioxyde de soufre ( $\text{SO}_3$ ) directement sur la plateforme de Gravenchon. Ce projet unique permettra à Infineum de fabriquer sa propre molécule de  $\text{SO}_3$ . Le réacteur, construit aux États-Unis, a été transporté en Europe et nettoyé en Normandie avant d'être installé avec succès.



À partir du 1er mars 2025, **Esso Raffinage S.A.S.** arrêtera en séquence certaines unités de la raffinerie de Gravenchon dans le cadre d'un grand arrêt planifié. Cet arrêt technique programmé permet de procéder à des inspections détaillées d'équipements habituellement en service continu et d'améliorer notamment la performance environnementale et la compétitivité du site. Ce grand arrêt permettra également de réaliser de nombreux projets dont des projets visant à améliorer l'efficacité énergétique et la réduction des émissions de  $\text{CO}_2$ .

**Esso S.A.F.** a annoncé le 19 mars ses résultats pour 2024. Le résultat opérationnel du groupe est un gain de 74 M€. La vente des activités de raffinage et de logistique du sud de la France fait ressortir un gain de 78M€. Les effets stocks sont positifs pour 11 M€. En 2023, le résultat opérationnel était un gain de 668 M€ et les effets stocks étaient négatifs pour 169 M€. L'EBITDA ajusté (hors effets stocks, cession de la raffinerie de Fos-sur-Mer et autres éléments d'ajustement) ressort à 58 M€ contre 964 M€ en 2023. Il reflète la baisse significative des marges de raffinage observée au second semestre 2024 avec un retour aux niveaux historiques après deux années très élevées. Après prise en compte des impôts courants et différés, le

résultat net du groupe est un profit de 107 M€ contre un profit de 677 M€ en 2023. 12,6 millions de tonnes (Mt) de pétrole brut ont été traitées en 2024, en baisse de 17,6 % par rapport à 2023.

Les ventes de produits raffinés s'élèvent à 22,2 millions de m3, en baisse de 2 % par rapport à 2023. Les ventes sur le marché intérieur sont toutefois en hausse de 1,7 %, dans un marché intérieur en baisse de 0,2 % selon le Comité Professionnel du Pétrole. Le chiffre d'affaires du groupe de 17,9 milliards d'euros est en baisse de 7 % par rapport à 2023. Cette baisse résulte principalement de la baisse des cours des produits pétroliers vendus sur la période.

**ExxonMobil** a annoncé le 2 avril, le départ en retraite le 1<sup>er</sup> mai 2025 de Karen McKee, président d'ExxonMobil Product Solutions et son remplacement par Matt Crocker. Ce dernier a commencé sa carrière à Fawley en 1995.

Après avoir commencé l'année à 107,31 \$, l'action ExxonMobil est montée jusqu'à 119 \$ le 1<sup>er</sup> avril pour chuter à 100 \$ le 7 avril suite aux annonces de Donald Trump du 2 avril sur les droits de douanes, loin du record historique à **126,34 \$** le 7 octobre 2024 et se rapprochant du minimum de 2024 de 96 \$ atteint le 19 janvier 2024.



### ***Nouvelles de la profession***



TotalEnergies a annoncé le 5 février ses résultats pour 2024. Le résultat net ajusté est de 18,3 G\$ (23,2 G\$ en 2023) et un cash-flow de 29,9 G\$ (35,9 G\$ en 2023) dans un environnement de prix moins favorable, avec notamment des marges de raffinage en fort repli, après deux années exceptionnelles. Le résultat IFRS est de 15,8 G\$ (21,3 G\$ en 2023).



TotalEnergies et ENI, partenaires 50/50 du Bloc 6 au large de Chypre, ont signé, le 17 février, un Accord Inter-gouvernemental relatif au développement des ressources gazières du Bloc 6 avec la République arabe d'Égypte et la République de Chypre.



TotalEnergies et Air Liquide ont créé une Joint-Venture, détenue à parts égales, afin de construire et opérer un électrolyseur d'une capacité de 250 MW à proximité de la raffinerie de Zeeland, produisant jusqu'à 30 kt/an d'hydrogène vert. Ce projet, d'un investissement global de l'ordre de 600 M€, sera mis en service en 2029 et permettra de réduire jusqu'à 300 kt/an les émissions de CO<sub>2</sub> du site. Il fait l'objet de demandes de soutien au titre des programmes de subvention européens et nationaux. Un financement de projet sera par ailleurs recherché par les partenaires.



Dans le cadre de son ambition de décarboner l'hydrogène consommé par ses raffineries européennes à l'horizon 2030, TotalEnergies a signé, le 12 mars, un accord avec le développeur allemand RWE pour la fourniture annuelle de 30 kt d'hydrogène vert, pour une durée de 15 ans à partir de 2030, à destination de sa raffinerie de Leuna en Allemagne. L'hydrogène vert sera produit par un électrolyseur de 300 MW, construit et opéré par RWE à Lingen. Une infrastructure de stockage d'hydrogène vert sera également installée à proximité. Livré par un pipeline de 600 km à l'entrée de la raffinerie de Leuna, l'hydrogène vert permettra d'éviter l'émission d'environ 300 kt/an de CO<sub>2</sub> du site par an à partir de 2030.



du projet

TotalEnergies et ses partenaires Equinor et Shell annoncent la décision finale d'investissement (FID) de la seconde phase de développement de Northern Lights, qui augmentera la capacité de transport et de stockage de 1,5 Mt à plus de 5 Mt de CO<sub>2</sub> par an à partir de 2028.

La conversion de la raffinerie de Grandpuits se poursuit et entre dans une phase clé de sa transformation. Plus de 1 200 personnes sont mobilisées pour mener à bien ce projet, qui comprend le démarrage de l'unité de recyclage chimique de plastique, la première en France avec ce type de technologie, et la construction de la bioraffinerie en vue de la production de carburants aériens durables. Ce projet d'ampleur fera de Grandpuits la 1<sup>ère</sup> « Plateforme zéro pétrole » de la Compagnie. D'ici quelques mois, Grandpuits pourra produire 10 kt/an d'huile de pyrolyse à partir de plastique recyclé puis, début 2026, jusqu'à 230 kt/an de carburants aériens durables (SAF).

Dans le cadre de son ambition visant à atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050, **TotalEnergies** construit un portefeuille d'actifs renouvelables (solaire, éolien terrestre et offshore) et flexibles (CCGT, stockage) compétitif afin de fournir à ses clients une électricité bas-carbone disponible 24h/24. À fin 2024, TotalEnergies dispose de 26 GW de capacité brute de production d'électricité renouvelable, et entend poursuivre le développement de ces activités pour atteindre 35 GW en 2025 et une production nette d'électricité de plus de 100 TWh à horizon 2030.

### **Les autres énergies**



Belgique : deux réacteurs nucléaires sont prolongés | L'EnerGeek

Depuis plus de vingt ans (2003), la Belgique suivait une trajectoire similaire à celle de l'Allemagne, visant une sortie progressive du nucléaire avec l'arrêt de ses 7 réacteurs d'ici 2025. Toutefois, avec l'arrivée au pouvoir de la large coalition « Arizona » menée par le conservateur flamand Bart De Wever, ce cap est remis en question. Le nouvel exécutif fédéral a officialisé son intention de prolonger l'exploitation des réacteurs Doel 4 et Tihange 3 pour une durée supplémentaire de dix ans, prolongeant ainsi leur fonctionnement jusqu'en 2035. Le gouvernement a négocié en 2023 un

accord avec Engie et EDF. Une enquête de la Commission européenne, initiée en juillet 2024, a ensuite évalué l'impact de ce soutien public sur le marché de l'énergie. Finalement, le 20 février 2025, Bruxelles a jugé cette aide « nécessaire et appropriée », tout en imposant certains ajustements pour éviter une distorsion de concurrence. Le gouvernement entend également aller plus loin en envisageant la suppression de la loi de 2003 qui encadrait la sortie du nucléaire. Cette décision pourrait lever les restrictions sur la construction de nouveaux réacteurs et permettre d'augmenter la part du nucléaire dans le mix énergétique belge à 4 gigawatts supplémentaires. L'objectif affiché est clair : sécuriser l'approvisionnement énergétique et limiter la dépendance aux importations d'électricité.

Après que le Haut Conseil pour le Climat (HCC) et le Haut-Commissariat à l'énergie atomique aient émis d'importantes réserves sur la proposition de loi de programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE3) du gouvernement, portée par François Bayrou, c'est au tour des sénateurs de dénoncer la feuille de route de l'exécutif. Dans une lettre ouverte datée du mercredi 13 mars, plus de 160 élus de la Chambre haute demandent au Premier ministre, jugeant ses objectifs inatteignables. Le texte prévoit de réduire la part des énergies fossiles dans la consommation énergétique finale de 58 % en 2023 à 42 % en 2030, puis à 30 % en 2035. En parallèle, la part de l'électricité dans cette consommation doit passer pour ces mêmes échéances de 27 %, à 34 % et 39 % en 2035. Enfin, les énergies renouvelables hors électricité (biomasse, géothermie, etc.) devraient progresser de 15 % actuellement à 30 % en 2035. Les parlementaires dénoncent également l'approche du gouvernement, qui souhaite contourner le Parlement en faisant adopter la PPE par décret. Les sénateurs ne manquent d'ailleurs pas de rappeler au Premier ministre que leurs propres recommandations sur la PPE, pourtant validées lors d'un vote en octobre 2024, ont été écartées sans explication. Enfin, ils critiquent la priorité donnée par la PPE3 au solaire, jugée risquée face à son intermittence, au détriment du nucléaire, pourtant pilier de la production énergétique décarbonée et essentiel à la stabilité du réseau électrique.

Le 17 mars, le Conseil de politique nucléaire, présidé par Emmanuel Macron, a officialisé un ajustement du calendrier concernant la mise en service du premier réacteur EPR2. Initialement prévue pour 2035, cette échéance est désormais repoussée à 2038. Ce décalage, fruit d'une évaluation approfondie du programme, répond à une double exigence : assurer la viabilité financière du projet et adapter son déploiement aux réalités industrielles et énergétiques.

D'après les informations publiées par Euractiv le 20 mars, la Slovaquie s'apprête à arrêter, d'ici à 2026, ses subventions attribuées aux producteurs d'énergies renouvelables. Jozef Holjenčík, responsable de l'autorité slovaque de régulation de l'énergie, n'hésite pas à pointer du doigt l'instabilité et la faible production de certaines d'entre elles, notamment l'éolien et le solaire, du fait de leur dépendance aux aléas météorologiques, deux paramètres qui, in fine, se traduisent par une hausse des factures d'énergie pour les ménages. La décision slovaque s'inscrit dans une tendance où plusieurs pays européens affichent de plus en plus de réserves sur les énergies intermittentes. La volonté de préserver la stabilité du réseau électrique pousse certains gouvernements à remettre le nucléaire au cœur de leur stratégie énergétique. Il faut dire que son apport est non négligeable dans le mix électrique de ces derniers : rien qu'en 2022, l'atome avait permis à la Slovaquie de produire pas moins de 15,92 TWh, soit l'équivalent de près de 60 % de sa production d'électricité.

La nomination, poussée avec insistance par la présidente de l'Assemblée nationale, Yaël Braun-Pivet, de Dominique Voynet, figure ouvertement opposée à l'énergie nucléaire, à la tête d'une instance censée garantir la transparence dans ce domaine, soulève une tempête politique. L'annonce de sa prise de fonction au Haut Comité pour la transparence et l'information sur la sécurité nucléaire (HCTISN) a déclenché une polémique majeure dans le monde politique et industriel. L'ancienne ministre de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement du gouvernement Jospin, connue pour son engagement écologiste radical et son opposition historique au nucléaire, accède à une instance censée garantir la transparence et l'information autour de la filière. Certains rappellent qu'en décembre dernier, elle déclarait publiquement qu'elle aurait « aimé saborder le nucléaire français. »

**Jean German**

**Sources :** sites internet d'ExxonMobil, de TotalEnergies, de BP, d'Eni, de l'Energiegeek, de RTE et de Connaissance des Energies.